

Bonjour,

Nous (*) avons rencontré Mme Bugat le 19 avril et avons échangé avec elle pendant près d'une heure. Après avoir refait tout l'historique des ADG depuis 20 ans, et expliqué longuement les causes de la singularité gardoise en la matière, elle a donné un programme prévisionnel. Environ 1/3 de l'état civil est déjà parti à la numérisation et le site sera alimenté au fur et à mesure. Elle espère que les premières mises en ligne auront lieu avant l'été, en juin. Le reste suivra.

Ses priorités sont :

- l'état-civil (ce qui est microfilmé est naturellement prioritaire pour des raisons évidentes de coût) et les registres paroissiaux
- les listes nominatives de recensement de population
- les plans cadastraux
- les diverses tables de l'enregistrement

Le point commun : ce sont les documents les plus demandés par les généalogistes, et en particulier les généalogistes professionnels.

Les ADG ont par ailleurs relancé les inspections des communes (une trentaine déjà faites je crois me rappeler) avec pour objectif à moyen terme de numériser et mettre en ligne l'ensemble des délibérations municipales dont on sait qu'elles n'existent qu'en unique exemplaire, contrairement à l'état-civil, et sont, de ce fait, plus fragiles. Il y a également un projet de numériser les compoix détenus en mairie, ainsi que les registres paroissiaux qui complètent la collection départementale.

Ce qui n'est pas prioritaire :

- la numérisation de l'état-civil des communes en double
- les recensements qui sont en mairie (dommage car la collection départementale ne commence bien souvent qu'en 1876, et l'année 1911 est systématiquement absente pour avoir été détruite)
- la fin des registres matricules (14-18 est maintenant derrière nous)
- les notaires (trop gros selon elle, mais le Tarn, l'Hérault et surtout l'Aveyron pensent le contraire puisque des notaires sont en ligne)
- et surtout l'inventaire de la série B (présidial) toujours remis aux calendes grecques depuis des dizaines, voire maintenant des centaines d'années.

Bonne journée,

Frédéric Boyer

(*) le CA du Lien des Chercheurs Cévenols